



École Armand-Lavergne

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Armand-Lavergne
Mardi 15 octobre 2024 – 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Armand-Lavergne, tenue le mardi 15 octobre 2024 à 18h30 à l'école Armand-Lavergne, 2600 avenue Fletcher à Montréal.

PRÉSENTS :

- Véronique Kanemy, parent
- Éliane Jobin, parent
- Baby Bazinga, parent
- Imane Rahmouni, parent
- Geneviève Bois, parent
- Jessica Lefebvre-Tessier, enseignante
- John Chartrand, enseignant
- Safa Chamli, enseignante (orthopédagogue)
- Isabelle Robillard, enseignante substitut
- Maryse Guillemette, éducatrice spécialisée
- Lina Charlebois, membre de la communauté

Conseil d'établissement 18h30
AG Jeudi 12 septembre ✓
Mardi 15 octobre ✓
Mardi 17 décembre
Mardi 21 janvier
Mardi 25 février
Mardi 1er avril
Mardi 27 mai
Mardi 17 juin

Formant quorum sous la présidence de l'ensemble des membres nommés par Sophie Quintal.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Sophie Quintal – Direction
Sandra Thériault – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

- Jamil Bayor – Membre parent substitut

MEMBRES ABSENTS :

- Isabelle Tapp, enseignante
- Yvette Brousseau, psychoéducatrice (substitut)
- Gabriel Bourgeois – Membre parent substitut

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 18 h 33 et vérification du quorum (Sophie). Madame Sophie Quintal propose l'ouverture de la réunion et constate le quorum à cet effet.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Sophie)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Bois que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
3. Nomination d'un gardien du temps (2 minutes)
4. Présentation des membres (10 minutes)
5. Élections (10 minutes)
 - Président(e)
 - Vice-président(e)
 - Secrétaire
6. Dépôt du procès-verbal de l'AG du 12 septembre 2024 – document en pièce jointe (2 minutes)
7. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (18 juin 2024) (3 minutes)
 - 7.1. Suivi au procès-verbal
8. Parole au public (2 minutes)
9. Établissement du calendrier des séances du conseil 2024-2025 (5 minutes)
10. Approbation des règles de régie interne – document en pièce jointe (10 minutes)
11. Déclaration annuelle d'intérêts pour tous les membres du CÉ – document en pièce jointe (10 minutes)
12. Consultation CÉ-PTRDI - Acte d'établissement (15 minutes)
13. Approbation des sorties ou des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (20 minutes)
14. Suivi sur le budget (20 minutes)
 - 14.1. Adoption du budget annuel d'émulation à même le fonds des parents
 - 14.2. Cours d'échecs – Début des cours en novembre 2024
 - 14.3. Présentation sommaire du budget annuel de l'établissement (Surplus/Déficit 2023-2024Gene)
15. Points d'information/rapports (40 minutes)
 - 15.1. Présidence
 - 15.2. Direction
 - 15.3. Personnel enseignant
 - 15.4. Service de garde
 - 15.5. Représentant du comité de parents
 - 15.6. OPPAL
 - 15.7. Représentante de la communauté
16. Levée de la séance

3. NOMINATION D'UN GARDIEN DU TEMPS (Sophie)

IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Kanemy que madame Isabelle Robillard soit nommée « la gardienne du temps ». **Adoptée à l'unanimité**

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chaque membre se présente brièvement.

5. ÉLECTIONS

- Présidence
CONSIDÉRANT que personne ne se présente volontairement,
IL EST PROPOSÉ que madame Véronique Kanemy se présente pour le poste de présidente du Conseil d'établissement. 2024-2025. Elle accepte cette proposition.
Madame Véronique Kanemy est élue par acclamation.
- Vice-présidence
CONSIDÉRANT que Mme Geneviève Bois se présente pour le poste de vice-présidente du Conseil d'établissement 2024-2025 et que personne d'autre ne souhaite se présenter.
Mme Geneviève Bois est élue par acclamation.
- Secrétaire
CONSIDÉRANT que madame Lina Charlebois, membre de la communauté, s'offre pour occuper le poste de secrétaire pour 2024-2025, madame Sophie Quintal doit vérifier si cela est possible puisqu'elle n'est pas un membre parent.
IL EST PROPOSÉ de valider auprès du BAJ (Sophie Quintal) et de rapporter l'information au prochain CÉ en décembre. Pour le présent CÉ, c'est madame Sandra Thériault, directrice adjointe, qui prendra le rôle de secrétaire.
- Représentante de la communauté (Sophie)
Mme Lina Charlebois, de l'organisme La Maison des Familles, est proposée par Mme Sophie Quintal. Mme Charlebois est élue à l'unanimité comme représentante de la communauté.

6. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Bois que le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité

7. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 juin 2024

IL EST PROPOSÉ par Véronique Kanemy que le procès-verbal de la séance du 18 juin 2024 (document en pièce jointe) soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité

8. PAROLE AU PUBLIC

Rien à ajouter par le membre du public

- Thème abordé : aucun

9. ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

Nous convenons du calendrier des séances 2024-2025. Pour l'année 2024-2025, le Conseil d'établissement tiendra ses rencontres aux dates suivantes : mardi 15 octobre 2024, mardi 17 décembre 2024, mardi 21 janvier 2025, mardi 25 février 2025, mardi 1^{er} avril 2025, mardi 27 mai 2025, mardi 17 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité

10. APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CONSIDÉRANT que le document de la régie interne a été envoyé par courriel pour lecture avant la rencontre, **CONSIDÉRANT** qu'aucune modification n'est apportée, **IL EST PROPOSÉ** par madame Véronique Kanemy **QUE** la régie interne soit adoptée sans modification tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

11. DÉCLARATION ANNUELLE D'INTÉRÊTS POUR TOUS LES MEMBRES DU CÉ

Tous les membres ont remis le document, signé ensuite par la direction.

12. CONSULTATION CÉ – PTRDI – ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement a été consulté en remplissant le FORMS du PTRDI pendant la rencontre.

Le CÉ approuve l'acte d'établissement tel que présenté, mais une lettre sera transmise au CSSDM pour protéger la vocation de la bibliothèque et le local de musique.

13. SORTIES ÉDUCATIVES

- Les sorties Jeune public – École et les arts à la maison de la culture – Liste des sorties indiquées à la fiche d'engagement 2024-2025.

Résolution proposée par Sophie Quintal :

Le Conseil d'établissement approuve les sorties indiquées à la fiche d'engagement 2024-2025 de l'École et les arts pour la somme de 11 947,50\$ à même les fonds suivants F6 - M15186- Sorties culturelles – 11 681\$ et F7 Jeune public (27200-5XX) – 9 140\$ --- Total 20 821\$ - 11 947,50\$ = 8 873,50\$ restant pour des sorties culturelles pour nos élèves.

- Adoptée à l'unanimité.

- Randonnée et activités au Mont-Royal pour les groupes 61, 62 et 63 - Jeudi 10 octobre 2024 toute la journée (Départ vers 8h30 et retour prévu pour la récréation en pm vers 14h) / 0\$ - À pied et en métro (aucun coût, car nous avons encore des titres de transport) / M. Jean les accompagne puisqu'il anime les défis physiques dans les escaliers du Mont-Royal.

Résolution proposée par Sophie Quintal :

Le Conseil d'établissement approuve la sortie au Mont-Royal le 10 octobre 2024. Les frais de suppléance (250\$ environ) pour M. Jean seront pris à même le Fonds 6 – À l'école, on bouge !

- Adoptée à l'unanimité.

- Cross-Country pour certains élèves choisis du 3e cycle (jeudi 17 octobre 8h30 à 14h45) – Coût 8,75\$/participant et 0\$ pour le transport en commun (aucun coût, car nous avons encore des titres de transport) / M. Jean accompagne les élèves.

Résolution proposée par Sophie Quintal :

Le Conseil d'établissement approuve la sortie au Cross-country le 17 octobre 2024. Le coût de la sortie et les frais de suppléance (250\$ environ) pour M. Jean seront pris à même le Fonds 6 – À l'école, on bouge !

- Adoptée à l'unanimité.

- Salon du livre le vendredi 29 novembre 2024 pour les groupes 61, 62 et 63 (Départ à 9h30 et retour vers 16h45) / Coût 0\$ et 0\$ pour le transport en commun (aucun coût, car nous avons encore des titres de transport).

Résolution proposée par Sophie Quintal :

Le Conseil d'établissement approuve la sortie au Salon du livre le 29 novembre 2024.

- Adoptée à l'unanimité.

- Centre des sciences pour les groupes 61, 62 et 63 le mercredi 18 décembre 2024 – Départ à 9h30 et retour à l'école à 14h30 / Coût 10\$/élève (environ 520\$) et 0\$ pour le transport en commun (aucun coût, car nous avons encore des titres de transport). Les coûts seront pris à même le fonds 6 - M15186-Sorties culturelles – 8 873,50\$ restant.

Résolution proposée par Sophie Quintal :

Le conseil d'établissement approuve la sortie au Centre des sciences le 18 décembre 2024.

- Adoptée à l'unanimité.

ACTIVITÉS

- Fête de l'Halloween

- 1 sac de bonbons par classe = 400\$ pour l'ensemble de l'école
- 1 jeu de société par niveau attribué au gagnant de la plus belle porte d'Halloween = 30\$ x 7 niveaux = 210\$

Résolution proposée par Sophie Quintal

Le Conseil d'établissement accepte de dépenser une somme de 610\$ à même le fonds 9 pour la fête de l'Halloween 2024-2025 qui aura lieu le jeudi 31 octobre 2024.

- Adoptée à l'unanimité.

- Projet Plantes vertes – Mme Isabelle Robillard, enseignante gr. 501

- Mme Isabelle Robillard fera des achats de terre et de quelques pots pour son projet de plantes vertes.

Résolution proposée par Sophie Quintal

Le Conseil d'établissement approuve que cette dépense soit prélevée du fonds 9. Les bénéfices de la vente de plantes permettront de rembourser cette somme au fonds 9. Si les profits excèdent le montant prévu, Mme Isabelle Robillard pourra les utiliser au bénéfice de ses élèves.

- Adoptée à l'unanimité.

- Campagnes de financement pour les élèves de 6e année – Activité plein air 23 mai 2025.
 - Soirée cinéma à l'école le 3 février 2025 au gymnase;
 - Vente de chocolat chaud (cônes de poudre) en décembre 2024;
 - Vente de bonbons en février 2025.

Résolution proposée par Sophie Quintal

Le Conseil d'établissement approuve les activités de financement pour nos élèves de 6^e année afin d'amasser des fonds pour l'activité de plein air du 23 mai 2025.

- Adoptée à l'unanimité.

14. SUIVI SUR LE BUDGET

14.1. Adoption du budget annuel d'émulation à même le fonds des parents

IL EST PROPOSÉ QU'une partie des fonds amassés par les campagnes de financement soit utilisée pour un budget émulation de la façon suivante :

- 7 \$ par élèves 430 x 7 \$ = 3 010\$
- Spécialistes 1 \$ par élèves/spécialiste (6 spécialistes = 1 290\$)
 - Anglais 1 : 320 \$
 - Anglais 2 : 110 \$
 - Musique 1 : 375 \$
 - Musique 2 : 55 \$
 - Éduc 1 : 200 \$
 - Éduc 2 : 230 \$
- Orthopédagogues / Soutien linguistique (40\$) / TES / Professionnels (100 \$ chacun x 8 = 840 \$)

TOTAL : 5 140 \$

- Adoptée à l'unanimité.

14.1 COURS D'ÉCHECS – Début des cours en novembre 2024

IL EST PROPOSÉ QUE la dépense de 10 560, 00\$ soit prise à même le fonds 6 – M15231 École inspirante pour les cours d'échecs à l'école.

- Adoptée à l'unanimité.

14.2 Présentation sommaire du budget annuel de l'établissement (Surplus/Déficit 2023-2024)

Discussion : Le surplus du service de garde s'explique par le fait qu'une grève a eu lieu en novembre et décembre. Fonds 6 : plusieurs montants ont été reportés et réintégrés dans le budget de l'année 2024-2025.

15 POINT D'INFORMATIONS

15.1 PRÉSIDENCE :

- À ne pas oublier : Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement à suivre pour tous les nouveaux membres.

15.2 DIRECTION :

Budget de fonctionnement de 400\$ pour le CÉ (fête des bénévoles, pour achat des livres pour les parents, conférence, etc.) et 400\$ en formation. Réfléchir à ce qui pourrait être intéressant.

- Deuxième rencontre de parents le 20 novembre pour le bulletin et le PI (RV individuels)
- Club des petits déjeuners (5 produits disponibles) - même formule que l'année dernière
- Projet éducatif : libération pour planifier et parler pédagogie (cibles)

- Plan de lutte : déposé sur le site école, aucune modification
- 15.3 PERSONNEL ENSEIGNANT :**
- Intervention syndicale pour les CPF du secondaire
 - Implication des enseignants au CÉ, demande de recevoir les procès-verbaux et convocations aussi pour les substituts afin de garder le fil des informations et décisions
 - Conseil d'étudiants : la démocratie
 - Ligue de soccer, 4^e, 5^e et 6^e année (parascolaire gratuit pour les élèves) – débute bientôt
- 15.4 SERVICE DE GARDE :**
- Il y aura un comité des utilisateurs du service de garde (4 membres cette année)
 - Soirée de tous les parents utilisateurs du service de garde pour présenter le fonctionnement du SdeG (présentation des éducatrices, échanges, règlements)
- 15.5 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**
- Le 8 octobre, il y a eu une rencontre (stratégies 23-26, présentation des formations offertes, etc.). Le dernier mardi de chaque mois se tiendront les rencontres.
- 15.6 OPPAL**
- Une première rencontre aura lieu la semaine prochaine
 - Reconduire la Fabrique à projets pour obtenir des dons pour les paniers de Noël

Résolution proposée par Véronique Kanemy, présidente de l'OPPAL :

Le Conseil d'établissement accepte le projet des paniers de Noël proposé par l'OPPAL. Le projet consiste à solliciter les élèves et parents à faire parvenir à l'école des denrées non périssables, cartes cadeaux d'épicerie, etc., afin de pouvoir donner des paniers de Noël à des familles plus démunies de l'école. L'organisation et le temps demandé à cette activité seront pris en charge bénévolement par l'OPPAL.

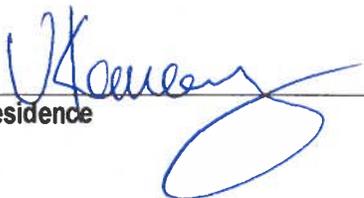
- Adoptée à l'unanimité.

15.7 REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

- La friperie déménagera au sous-sol du SÉSAME fin octobre 2024

16 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h39.


Présidence


Direction d'établissement

